

## NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

### BUDGET PRIMITIF 2020

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et sera disponible sur le site Internet suivant : <http://www.saintmartindufouilloux49.fr/>

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires : unité – universalité – annualité – spécialité – équilibre.

Le « cycle budgétaire » est le suivant : Budget primitif – décision(s) modificative(s) de crédits et compte administratif.

Les résultats de clôture du compte administratif de l'exercice 2019 s'établissent comme suit :

<b>Compte administratif Budget Commune 2019</b>						
	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		582 454,88	400 121,04		400 121,04	582 454,88
Opérations de l'exercice	1 036 091,54	1 202 012,70	1 147 228,83	1 371 544,60	2 183 320,37	2 573 557,30
<b>TOTAUX</b>	<b>1 036 091,54</b>	<b>1 784 467,58</b>	<b>1 547 349,87</b>	<b>1 371 544,60</b>	<b>2 583 441,41</b>	<b>3 156 012,18</b>
Résultats de clôture		748 376,04	175 805,27		175 805,27	748 376,04
Restes à réaliser			624 890,00	388 577,47	624 890,00	388 577,47
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>748 376,04</b>	<b>800 695,27</b>	<b>388 577,47</b>	<b>800 695,27</b>	<b>1 136 953,51</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>748 376,04</b>	<b>412 117,80</b>			<b>336 258,24</b>

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité :

- D'un côté, la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes) ;
- De l'autre, la section d'investissement, qui a vocation à « préparer l'avenir ».

La section de fonctionnement permet d'assurer le quotidien ; elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Contrairement à la section de fonctionnement, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et/ou long terme.

Elle regroupe :

- En dépenses : celles faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité (ex : acquisition de mobiliers, matériels,... - réalisation de travaux sur des bâtiments communaux - création de nouveaux bâtiments,...) ;
- En recettes : celles patrimoniales (ex : taxe d'aménagement) – celles liées à des subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement.

## I- SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1) Dépenses de fonctionnement 2020

DÉPENSES		BP 2020	
011	Charges à caractère général	311 240,00	Dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité et des services publics (assurances - électricité - contrats de prestation de services,...)
012	Charges de Personnel	521 400,00	Salaire et cotisations des agents / assurances du personnel
65	Autres charges de Gestion courante	246 200,00	Contributions aux organismes (SYPIS - SIRSG - SICAB,...) - Subventions aux associations - indemnités des élus
66	Charges financières	4 500,00	Intérêts des emprunts
67	Charges exceptionnelles	10 500,00	Subventions exceptionnelles,...
	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 093 840,00</b>	
023	VIREMENT 023	454 234,70	
042	Opérations d'ordre de transfert	48 072,21	Amortissement / Cessions,...
	<b>TOTAL</b>	<b>1 596 146,91</b>	

## 2) Recettes de fonctionnement 2020

	RECETTES	BP 2020	
013	Atténuation de charges	35 000,00	Remboursement sur les rémunérations des agents par les assurances
70	Produits des services	96 279,00	Recettes relatives à l'exploitation des services communaux (restaurant scolaire - APS - occupation du domaine public
73	Impôts et Taxes	800 400,00	Taxes foncières et d'habitation - Attribution de compensation - Dotation de Solidarité communautaire,...
74	Dotations Subventions, Participations	196 200,00	Dotations versées par l'Etat, compensations fiscales
75	Autres produits de gestion	110 504,67	Revenus des immeubles et autres produits de gestion courante
76	Produits financiers	5,00	
77	Produits exceptionnels	6 500,00	Remboursement de sinistres - Produits de cessions
	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 244 888,67</b>	
002	Excédents antérieurs reportés	336 258,24	
042	Opérations d'ordre de transfert	15 000,00	Travaux en régie
	<b>TOTAL</b>	<b>1 596 146,91</b>	

## II – SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1) Dépenses d'investissement

DEPENSES		RAR 2019	BP 2020	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES		146 714,00	Remboursement du capital d'emprunt
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 000,00	Logiciel - frais d'étude avant travaux,...
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	1 040,00	102 000,00	Fonds de concours versés (voirie - éclairage)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	492 350,00	672 015,73	Acquisitions - Aménagements - Création de bâtiments
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	131 500,00	340 290,46	Gestion de la voirie - Convention de gestion avec Angers Loire Métropole
	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>624 890,00</b>	<b>1 266 020,19</b>	
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		15 000,00	Travaux en régie
001	SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ		175 805,27	
	<b>TOTAL</b>	<b>624 890,00</b>	<b>1 456 825,46</b>	
		<b>2 081 715,46</b>		

### 2) Recettes d'investissement

RECETTES		RAR 2019	BP 2020	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES		441 117,80	Excédent de fonctionnement capitalisé - FCTVA - Taxe d'aménagement
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	243 332,20	89 035,00	Subventions perçues de l'Etat, du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de la CAF pour les investissements réalisés
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	99 000,00		Emprunts contractés par la commune
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		306 000,00	Ecritures de régularisation d'imputation dans le cadre de la ZAC de la Moinerie et du Lotissement Les Hauts de Saint Martin
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	46 245,27	354 678,28	Gestion de la voirie - Convention de gestion avec Angers Loire Métropole
	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>388 577,47</b>	<b>1 190 831,08</b>	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		454 234,70	
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		48 072,21	Amortissements
	<b>TOTAL</b>	<b>388 577,47</b>	<b>1 693 137,99</b>	
		<b>2 081 715,46</b>		

### III – FISCALITÉ

Au vu de la réforme de la taxe d'habitation, le Conseil Municipal a uniquement fixé, pour 2020, les taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties.

Il a été décidé, lors de la séance du 27 février 2020, de maintenir les taux de 2019, à savoir :

- pour la taxe foncière sur le bâti ..... 28.39 %
- pour la taxe foncière sur le non bâti ..... 44.31 %

### IV - BUDGET PRIMITIF 2020 – LOTISSEMENT LES HAUTS DE SAINT MARTIN

Afin de réaliser le Lotissement Les Hauts de Saint Martin, un budget annexe a été créé par délibération du 11 juillet 2018.

Ce dernier reprend l'ensemble des écritures liées au Lotissement (travaux de viabilisation en dépenses – cession des lots en recettes,...).

Le budget primitif pour l'année 2020 s'établit ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
<b>CHAP 11 - CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>		<b>177 000,00</b>
6015	Terrains à aménager	15 000,00
605	Travaux	112 000,00
6358	Autres droits	50 000,00
<b>CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>92 009,67</b>
6522	Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal	92 004,67
65888	Autres	5,00
<b>CHAP 042 - OPE ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>		<b>10 805,13</b>
7133	Variation des encours de production de biens	10 805,13
<b>TOTAL</b>		<b>279 814,80</b>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
<b>002 - EXCEDENT DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>		<b>238 850,34</b>
<b>CHAP 70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>		<b>40 959,46</b>
7015	Variation en cours de production de biens	40 959,46
<b>CHAP 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		<b>5,00</b>
7588	Autres produits divers de gestion courante	5,00
<b>TOTAL</b>		<b>279 814,80</b>

DEPENSES INVESTISSEMENT		
001	Déficit d'investissement reporté	
<b>CHAP 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES</b>		<b>206 000,00</b>
168748	Autres communes	206 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>206 000,00</b>
RECETTES d'INVESTISSEMENT		
001	Excédent d'investissement reporté	195 194,87
<b>CHAP 040 - OPE ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS</b>		<b>10 805,13</b>
3355	Travaux	10 805,13
<b>TOTAL</b>		<b>206 000,00</b>

Le Maire,  
François JAUNAIT